

soit une hausse de 145,000 par rapport à l'an dernier à pareille date. Ce chiffre démontre clairement et sans équivoque à quel point le ministre des Finances (M. Macdonald) s'est trompé dans ses prévisions des deux derniers budgets et à quel point les mesures que renfermaient ces budgets se sont révélées inefficaces.

Compte tenu des variations saisonnières, les 914,000 sans-emploi de l'an dernier constituaient 8.3 p. 100 de la population active. Depuis des années, on nous répète qu'un chômage variant de 3.5 à 4 p. 100 équivaudrait au plein emploi au Canada. Nous savons que 4 p. 100 de chômage à l'échelle nationale signifie le double au Québec et probablement près du triple dans la région atlantique. Alors que, compte tenu des variations saisonnières, le taux de chômage se chiffre à 8.3 p. 100 pour tout le Canada, il ne faudrait pas s'étonner que dans les provinces de l'Atlantique ce taux soit de 13 p. 100 et au Québec, de 9.8 p. 100. Statistique Canada ne donne pas de bilan détaillé pour le Québec. S'ils avaient considéré la région à l'est de Montréal, ils auraient constaté que le taux désaisonnalisé, loin d'être de 5.8 p. 100, s'établit probablement entre 14 et 15 p. 100. Monsieur l'Orateur, nous ne pouvons accepter un chômage pareil en 1977 pas plus que l'un ou l'autre parti à la Chambre n'était disposé à accepter, à la fin de la deuxième guerre mondiale, un retour au chômage généralisé des années d'avant-guerre.

● (1550)

Aujourd'hui, nos jeunes sont plus instruits qu'ils ne l'ont jamais été. Il faut donc déplorer que, selon un rapport de Statistique Canada publié à la fin de la semaine passée, il existe un surplus de diplômés universitaires et collégiaux qui se manifesteront encore pendant 15 ans pour susciter sans doute de graves problèmes d'ordre social, économique et politique. Le rapport prévoit que les diplômés dans certaines disciplines pourraient être obligés d'accepter des emplois moins rémunérés exigeant moins de responsabilités, moins d'initiative, moins d'espoir de promotion, et par conséquent moins de satisfaction personnelle. Je suis certain que presque chaque député a entendu parler de jeunes qui, au prix de gros sacrifices et d'un travail assidu, ont terminé leurs études collégiales, ont obtenu des baccalauréats ou des grades équivalents, pour constater après tous ces efforts, qu'il n'y avait pas de travail pour eux. Il arrive souvent qu'il n'y a pas de débouchés dans les domaines où le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux les invitent à entrer.

Je crois que notre société est malade, monsieur l'Orateur. Nous utilisons mal nos ressources humaines, nous encourageons nos jeunes à fréquenter les établissements d'enseignement supérieur, mais nous ne leur fournissons pas d'emploi quand ils ont terminé leurs études. Notre premier ministre (M. Trudeau) a dit aux jeunes de s'expatrier s'ils ne pouvaient trouver du travail sur les lieux, comme si les autres pays qui souffrent également du chômage, devaient s'empressement d'embaucher nos chômeurs.

Il ne s'agit pas de problèmes qui disparaîtront dans une semaine, dans un mois ou dans un an. Selon des études financées par le gouvernement, le taux de chômage atteindra 16.4 p. 100 à Terre-Neuve l'an prochain et 17.4 p. 100 en 1978-1979. En Nouvelle-Écosse, le chômage s'établira à 10.8 p. 100 l'an prochain et à 11.13 p. 100 en 1978-1979. Au Québec, il sera de 9.4 p. 100 l'an prochain et de 9.8 p. 100 en

### *Chômage régional*

1978-1979. Au Québec, à l'est de Montréal, le taux de chômage variera de 12 à 14 p. 100 et dans d'autres régions comme en Gaspésie, il sera de l'ordre de 40 à 50 p. 100. Mais le gouvernement ne s'en inquiète pas. Le 7 décembre dernier, on a demandé au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) de dire à la Chambre ce que le gouvernement envisageait pour réduire le chômage élevé qui a sévi l'hiver dernier. Et encore les chiffres de l'hiver dernier sont-ils relativement rassurants comparés à ceux d'aujourd'hui. D'après la brochure «Le chômage en 1976», voici ce qu'a dit le ministre, en réponse à une question:

On constate encore une fois qu'on peut faire dire n'importe quoi à des statistiques, mais le taux de chômage chez les hommes de 25 ans et plus—ceux qui, me semble-t-il, sont les soutiens de famille—est tombé (d'octobre à novembre) de 4.9 p. 100 à 4.2 p. 100, et le taux de chômage annuel chez les femmes du même groupe d'âge est passé de 6.9 p. 100 à 6.5 p. 100. Cependant, au lieu de baisser, ce taux aurait augmenté, si des milliers de femmes n'avaient pas quitté la population active.

Pour les dizaines de milliers d'écoliers et d'étudiants diplômés qui ne trouveront pas d'emploi cet été, ces mots du ministre seront un bien piètre consolation. Je pense également à toutes les femmes qui doivent travailler à temps partiel ou à plein temps pour assurer à leurs familles un niveau de vie convenable. Le ministre ne cache guère son cynisme à l'égard des problèmes du Canadien moyen, en disant cela.

Depuis plusieurs années, le ministère de l'Expansion économique régionale fait sa part, au Canada. A ce propos, je remarque que le titulaire de ce ministère sera le premier à prendre la parole au nom du gouvernement, au cours de ce débat. D'après un rapport du Conseil économique du Canada publié le mois dernier, le gouvernement fédéral, malgré dix années d'effort pour niveler les disparités économiques régionales n'y a pas réussi, et celles-ci demeurent intolérables.

Pour le Conseil économique, le taux de chômage élevé de certaines régions du pays est une honte nationale. Je mets au défi n'importe quel député de la Chambre, quel que soit son parti, de venir dire le contraire, spécialement quand on voit la situation des provinces atlantiques et de l'est du Québec. Le Conseil économique a souligné que le bien-être économique de chacun dépend en grande partie de la région où il se trouve être né ou avoir grandi. Au nombre de ses recommandations, il demande notamment que les gouvernements provinciaux des régions plus pauvres relèvent le niveau de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre locale; que les gouvernements provinciaux de ces mêmes régions entreprennent des études sérieuses sur la médiocrité de la productivité, et sur les moyens de tirer parti des migrations vers les centres urbains, en vue de soutenir la productivité des produits manufacturés; et en dernier lieu il recommande qu'une plus grande partie des dépenses fédérales soit dirigées vers les régions à fort taux de chômage. Le Conseil termine par ce qui suit:

De l'avis du Conseil, le gouvernement fédéral a tendance à accorder une telle priorité au rôle de la structure industrielle, aux biens réels, à la richesse en ressources naturelles et aux moyens de transport dans le développement régional qu'il a négligé d'autres facteurs tout aussi importants.

Cette façon de voir du Conseil ne m'étonne pas. Tout député, peu importe son parti, qui a eu des rapports avec des gens qui ont essayé de collaborer avec le ministère de l'Expansion économique régionale pourrait vous dire la même chose. Le ministère fédéral est insensible aux opinions exprimées par les provinces. Il n'essaie pas de connaître les opinions ou les sentiments des gens de l'endroit. Les fonctionnaires fédéraux